



ECHELLE 1/5000

**LEGENDE**

	Trail de zone et de secteur
	Emplacements réservés pour ouvrages publics, installations d'intérêt général ou espaces verts
	Emplacements réservés pour voie ou passage public à créer
	Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir
	Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir (faible élargissement)
	Espace boisé classé
	Élément de paysage, de patrimoine à protéger
	Marge de recul
	Bâtiments d'élevage susceptibles de générer des règles d'éloignement en application de l'article L111-3 du code rural
	Corridors écologiques

NB : Le Droit de Préemption Urbain s'applique : - Aux zones U : UB - UC - UCa - UI - Ula - Ulgm  
- Aux zones AU : AU - AUa - AUJ - AUL - AUL\*

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
COMMUNE DE  
**LOUDES**

**PLU**  
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE  
( Partie Est )  
Echelle 1/5000

1.7

REVISION	MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES - DECLARATIONS DE PROJET - MISES A JOUR
<p><b>PRESCRIPTIONS</b></p> <p>Deliberation du Conseil Municipal n° 7 du 14 Mars 2010</p> <p><b>DATE DE PROJET</b></p> <p>Deliberation du Conseil Municipal n° 10 du 14 Mars 2011</p> <p><b>APPROBATION</b></p> <p>Deliberation du Conseil Municipal n° 10 du 14 Mars 2011</p>	<p>- 1 Modification n°1</p> <p>- 2</p> <p>- 3</p> <p>- 4</p> <p>- 5</p>

